

à joindre avec le colis et envoyer à : LPDV - 15 quai de la Fecht - 68040 INGERSHEIM

A l'issue de notre intervention, nous vous transmettons un rapport d'intervention avec la facture et un lien de paiement par CB sécurisé ou Paypal

COORDONNÉES

Prénom
Nom
Mail
Tél
Adresse

Poids de pilote tout équipé kg
Pilotage Agressif Normal Confort

TRANSPORT RETOUR

Mondial Relay Points Relais® livraison dans un délai de 3 jours ouvrés 9 €
 chronopost Relais Pickup livraison le lendemain de l'expédition avant 13h 16 €
 chronopost domicile livraison le lendemain de l'expédition avant 18h 20 €
Assurance CHRONO expé Ad-Valorem €
Valeur assurée €
Coût = 5 € + valeur assurée x 0,01

COORDONNÉES LIVRAISON

Point Mondial Relay ou Relais Pickup :

Code
Nom
Adresse

Date
 J'ai pris connaissance et accepté les conditions générales de vente.
signature

N° de commande

PURGE Purge amortisseur à réservoir ou purge cartouche fourche 60 €

DEVIS Inspection de la suspension et établissement d'un devis (en cas de validation du devis ce montant ne sera pas facturé) 25 €

RÉVISION*

FULL SERVICE air + hydraulique :

Optimisation basse friction (si possible)

- Nettoyage et contrôle des fonctions
- Enregistrement des réglages
- Ouverture de la partie ressort (pneumatique ou hélicoïdal)
- Ouverture de la partie hydraulique
- Vidange des fluides
- Rinçage à l'alcool isopropylique ou fontaine bio
- Contrôle et inspection des organes
- Remplacement des joints d'usure
- Graissage et lubrification
- Tirage au vide et injection machine selon modèles
- Gonflage à l'Azote ou à l'air
- Contrôle des fonctions et nettoyage
- Passage au banc (en option)
- Rapport d'intervention

* Une révision est une opération de maintenance et non une réparation, une remise en état ou une modification des caractéristiques de la suspension

PRÉPARATIONS & OPTIMISATIONS

à partir de 29€

FOURCHE **AMORTISSEUR**

Passage au banc dynamométrique et remise d'un rapport en pdf fourche 19€ amortisseur 19€

PRÉPARATIONS, souhaitez-vous être contacté par un technicien pour trouver la solution la plus pertinente ? OUI

INFOS COMPLEMENTAIRES



FOURCHE

après 2018 | Diamètre plongeur ≤ 36mm 129 €
Diamètre plongeur > 36mm et suspensions âgées de + de 6 ans
 145 €
Fox Evolution, Talas & Live Valve - Rockshox Brain nous contacter
Préparation BoToK plus de sensibilité, moins de vibrations et moins de sensation de talonnement 29 €



AMORTISSEUR

après 2018) 129 €
ROCKSHOX Vivid AIR, FOX X2 - FLOATX - GEMINI et suspensions âgées de + de 6 ans
 145 €
FOX ICD, ICTD, IRD, Brain, Dyad - ROCKSHOX Brain - nous contacter



TIGE DE SELLE TELESCOPIQUE

145 €

★ **Remise « pack révision »** (2 suspensions) -15 €

Joint SKF bi-matière basse friction (FOX 32 à 40 et ROCKSHOX 32 à 38 après 2016) 15 €

Intervention sur RDV dans la journée 40 €

Intervention express 24h 25 €

Remplacement des bagues de guidage sur les fourches FOX 80 €

Montant TOTAL

dont T.V.A. 20%

Préambule

Toute commande passée à la SAS LPDV est subordonnée à l'acceptation sans réserve, et au respect des présentes Conditions Générales par le Client, lequel reconnaît expressément être une personne physique majeur avec la pleine capacité. Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SAS LPDV fournit à ses Clients particuliers qui lui en font la demande, des prestations relatives à la vente de tous articles, produits ou services se rapportant à la pratique et à l'entretien des cycles, et plus particulièrement des suspensions de cycles.

Les renseignements figurant sur les sites internet, catalogues, prospectus, tarifs et bons de commande de la SAS LPDV sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. La SAS LPDV est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Identité du vendeur

SAS LPDV - 15 quai de la Fecht - 68040 INGERSHEIM
Courriel : contact@lpdv.eu - Téléphone : +33 3 67 30 04 07
Immatriculé au RCS de Colmar N° 823 927 637

Commande

Le Client pourra effectuer sa commande exclusivement sur un bon de commande en vigueur provenant de LPDV.

Pour passer commande, le Client suit les différentes étapes en :

- Cochant les cases correspondantes à ses produits. (si un produit ne figure pas sur le bon de commande, le Client pourra demander un devis à LPDV) ;

- Cochant une option s'il y a lieu ;

- Cochant les frais de retour ;

- Renseignant les informations nécessaires à la bonne réalisation de l'intervention par LPDV ;

- Renseignant le montant total de la commande ;

- Joignant son bon de commande au colis ;

Les informations communiquées par le Client lors de la commande engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de LPDV ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité d'une erreur ou d'une omission lors de la passation de la commande.

Le signataire de la commande déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

Chaque commande est considérée comme terme de la part du Client donc non modifiable. La commande ne sera considérée comme acceptée que lorsqu'elle aura été confirmée ou exécutée par LPDV.

Le numéro de commande est constitué du nom de Client concaténé avec l'année, le mois et le jour de la commande (exemple : Client XXX pour une commande le 25/04/2022 : N° de bon de commande = XXX20220425)

La SAS LPDV se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait ou aurait existé un litige quant au paiement d'une commande antérieure.

Sur demande spécifique du Client, LPDV peut fournir des prestations relatives à la vente de tous articles, produits ou services se rapportant à la pratique et à l'entretien des cycles. L'ensemble de ces prestations fera l'objet d'un devis spécifique. Les données enregistrées par LPDV constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée par LPDV dans les conditions et les délais légaux.

Prix

Les tarifs applicables au Client sont ceux en vigueur au jour de la passation de commande et des éventuelles options souscrite(s) et tels que figurant au devis / bon de commande.

Les tarifs s'entendent nets, en euros, toutes taxes comprises. L'envoi des suspensions à LPDV est intégralement pris en charge par le Client. Les frais de transport pour le retour sont détaillés sur le bon de commande.

Modalités de paiement

Une facture est établie par LPDV et envoyée par courriel.

Le prix est payable, sans escompte, dès acceptation de la commande. Le paiement pourra s'effectuer par carte bancaire ou par Paypal. Sur demande, LPDV pourra accepter le paiement par virement ou par chèque.

Les produits ne seront pas remis au transporteur avant la validation du règlement.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit par LPDV, sans formalité et mise en demeure préalable, au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal français, une pénalité réglementaire forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € en sus, sans préjudice de toutes autres actions que LPDV sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. En outre, LPDV se réserve le droit, en cas de non-respect des délais de paiement, de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de service et de suspendre l'exécution de ses obligations.

Envoi des produits par le Client

Dans le cadre des prestations de services sur les suspensions, le Client devra envoyer les produits à l'adresse suivante : SAS LPDV - 121 route de Colmar - 68040 INGERSHEIM

Le Client pourra choisir le moyen de transport de son choix pour l'acheminement des produits sur lesquels les services sont demandés.

Pour éviter tout problème concernant le transport, LPDV conseille aux Clients d'expédier les produits avec un transporteur de premier ordre en utilisant un numéro de suivi.

Les produits envoyés doivent être nettoyés et emballés proprement. De plus, tous les accessoires présents sur les produits devront être enlevés par le Client (capteurs de compteur, gardes boues, axe de roue, entretoises,...). LPDV ne sera en aucun cas tenu pour responsable du renvoi de la détérioration des accessoires présents sur les produits et qui n'auraient pas été enlevés par le Client comme spécifié ci-dessus.

Le Client est seul responsable d'un défaut de livraison.

LPDV se réserve le droit de refuser un colis si l'emballage n'est pas adapté au produit.

Réception des produits par LPDV

Après réception des produits, LPDV procède à une inspection. Le constat d'une anomalie avec la commande ou un problème sur le produit, donnera lieu à un devis envoyé par courriel au Client pour acceptation.

Aucune intervention complémentaire ne sera réalisée sans l'accord préalable du Client. Dans le cas de refus du devis par le Client, une facture sera établie par LPDV; le montant de cette facture s'élevra à 50 euros hors taxe auxquels s'additionneront les frais de retour en CHRONO Relais 13 de 13 euros hors taxe.

Délais d'intervention de LPDV

Les délais d'intervention « normaux » généralement constatés sont de 72h ouvrés entre la réception du colis par LPDV et sa prise en charge par le transporteur.

Les délais d'intervention « express » généralement constatés sont de 24h ouvrés entre la réception du colis par LPDV et sa prise en charge par le transporteur.

Ces délais sont toutefois donnés à titre indicatif. Tout dépassement éventuel ne pourra donner lieu à dommages et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

Livraison des produits après intervention de LPDV

En CHRONO 18, le colis est généralement livré le lendemain (en jours ouvrés) avant 18h suivant la remise du colis par LPDV à CHRONOPOST. En point Mondial Relay les colis sont généralement acheminés dans un délai de 3 jours ouvrés à partir de la remise du colis par LPDV à Mondial Relay.

Ces délais sont toutefois donnés à titre indicatif. Tout dépassement éventuel ne pourra donner lieu à dommages et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

LPDV décline toute responsabilité dès lors que le colis quitte l'entreprise et qu'il est pris en charge par le transporteur. Le colis est donc sous la responsabilité du Client dès le départ du colis, jusqu'à la livraison à l'adresse indiquée ou au point relais. Il vous est possible d'assurer le transport de votre produit à valeur réelle pour les retours en CHRONO 18 et CHRONO Relais 13. Dans ce cas, merci de donner la valeur à assurer et de calculer le coût de l'assurance en utilisant la formule suivante : Coût de l'assurance en € = 5€ + Valeur assurée x 0,01.

Pour plus détails sur les conditions générales de vente de l'assurance, merci de nous solliciter.

Réception des produits par le Client

Le Client doit vérifier la conformité de la marchandise livrée avant de signer tout document de livraison. En cas de constat d'anomalie, le Client indiquera ses réserves directement sur le document de livraison, suivies de sa signature. En cas de constat d'anomalie sérieuse (emballages déchirés, ouverts, produits manquants, endommagés...), le Client refusera le colis et précisera sur le document de livraison les motifs de son refus. Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client, ou toute personne habilitée à recevoir le colis en son nom, a signé le document de livraison. Il est demandé au Client ayant porté des réserves écrites précises sur le bon de livraison du transporteur, de nous les communiquer, ainsi qu'à son transporteur, par lettre recommandée sous 48 heures. Seules les réserves ainsi formulées pourront être prises en compte.

Garantie et responsabilité de la société LPDV

LPDV accorde une garantie sur ses prestations de 3 mois après date d'intervention. La garantie est limitée au seul remplacement ou à la réparation des éléments prouvés défectueux par LPDV.

Les frais de retour du produit chez LPDV, pour la validation de la prise en charge de la garantie, est à la charge du Client. La garantie est automatiquement invalidée en cas de :

- suspensions âgées de plus de 6 ans

- modification apporté sur le produit concerné par le Client sans l'accord écrit préalable de LPDV ;

- détérioration et/ou usure anormale conséquente d'une mauvaise utilisation, d'une installation défectueuse, d'influences chimiques, ambiantes, atmosphériques, électriques ou autres ne provenant pas du fait de LPDV.

Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie n'est effective que si le Client est à jour de ses paiements.

La responsabilité de LPDV ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices matériels directs sur la suspension, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit (notamment en cas de chute, en cas de casse de casse de matériel, de préjudice commercial ou financier, ainsi que toute action émanant de Tiers).

Responsabilité du Client et Confidentialité

Le Client est seul responsable des informations fournies à LPDV (notamment en cas de préparation) et sera seul responsable en cas de dommage provoqué par ce contenu.

Le Client s'engage à traiter comme confidentiels toutes les informations et tous les documents commerciaux et techniques, ainsi que tous les objets qui lui sont confiés, et s'interdit de les communiquer et/ou de les transmettre de quelque façon que ce soit à des tiers, sauf autorisation écrite préalable de LPDV.

Rétractation

Principe

Conformément aux articles L.121-21 et suivants du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat ou de la réception de son article pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire sauf si le contrat accessoire a été exécuté avant la fin du délai de rétractation.

Modalités d'exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client informe LPDV de sa décision de se rétracter en adressant sa déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, avant l'expiration du délai de 14 jours susmentionné par courriel à contact@lpdv.eu. LPDV accuse réception, sans délai, de la rétractation du Client par courriel.

Exceptions

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après l'accord exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

- les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;

Remboursement

Le Client sera remboursé de la totalité des sommes versées, sauf les frais de livraison et les frais de retour, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle LPDV est informée de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement pourra être différé jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens.

Il sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour que le remboursement soit effectué par un autre moyen de paiement.

Toutefois, conformément à l'article L.121-21-3 du code de la consommation, la responsabilité du Client pourra être engagée par LPDV en cas de dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement. Pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien le Client doit uniquement le manipuler et l'inspecter d'une manière qui lui serait également permise chez un professionnel. Le Client doit manipuler et inspecter l'article, pendant la période de rétractation, avec toute la précaution nécessaire.

Gestion et collecte des données personnelles

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

En tout état de cause LPDV ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de la prestation de services. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé au Client de LPDV l'obligation ou non de fournir ces informations. Aucune information personnelle du Client de LPDV n'est publiée à l'insu du Client, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de LPDV et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis du Client. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Conformément à la législation en matière de protection des données à caractère personnel (CNIL), nous vous informons que les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont mises à disposition de toute personne autorisée, au sein de LPDV, pour vous apporter une réponse adaptée. Ces informations ne seront conservées que pour une durée adéquate à cette finalité ou pour une durée conforme à la loi (obligation de conservation ou prescription).

Force Majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse, sont considérés comme des cas de force majeure, outre ceux retenus habituellement par la jurisprudence française et sans que la liste ci-après soit limitative, les guerres, insurrections, émeutes, effets de la fission de l'atome, conflits sociaux, lock-out, intempéries, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, pannes d'ordinateur ou d'équipements périphériques, blocages ou interruptions de fonctionnements des télécommunications ou des réseaux électroniques, interruptions durable de fourniture d'énergie, défaillance des systèmes informatiques, logiciels, réseaux du Partenaire intervenant directement ou indirectement dans la réalisation du Contrat.

Pendant sa durée, l'événement de force majeure suspend pour la Partie qui s'en prévaut, l'exécution de ses obligations.

Dans tous les cas, la Partie affectée par l'événement de force majeure devra faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'éviter, éliminer ou réduire les causes du retard et reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement invoqué a disparu.

Si le cas de force majeure venait à excéder trente (30) jours à compter de la notification visée ci-dessus, la Partie affectée aura la faculté de résilier de plein droit et sans indemnité le Contrat sans autre formalité que l'envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Dispositions Finales

• Notifications

• toute réclamation, demande d'information ou autre devra être adressée à LPDV à contact@lpdv.eu

• Cession du Contrat

Le Client reconnaît que LPDV est expressément autorisée à transmettre, par quelque moyen que ce soit, le présent Contrat et les droits et obligations y attachés, à tout Tiers de son choix, y compris par voie de fusion / apport partiel d'actif / cession.

Au besoin, le Client l'y autorise.

• Loi applicable

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

• Attribution de compétence

En cas de litige entre les Parties découlant de l'interprétation, l'application et/ou l'exécution du présent Contrat et à défaut d'accord amiable entre les Parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Strasbourg, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.